



CTL du 01 juin 2018



À l'origine un seul CTL devait se dérouler, avec comme point à l'ordre du jour, notamment, la présentation pour **information** de la convention passée entre la DDFIP et les Maisons de Services Au Public (MSAP) Postales.

Suite à la demande unanime des OS, la direction a accepté de soumettre ce point au vote pour avis et donc de le retirer de l'ordre du jour.

Ainsi, 2 CT se sont déroulés le 1^{er} juin :

Un le matin en 2^e convocation, suite au boycott de l'ensemble des OS de la première convocation.

Un deuxième l'après-midi avec comme seul point abordé la « fameuse » convention entre les MSAP postales et la DGFiP (le compte rendu vous sera adressé ultérieurement).

Étaient présents :

M ROQUES: Directeur départemental des Finances Publiques de Charente

M MAITROT : Responsable du Pôle Pilotage et Ressources

M RAMBERT : responsable MDRA, contrôle de gestion, emplois.

Organisations syndicales :

Pour Solidaires Finances Publiques :

Jean-René DAVY, Noël PELLETIER, Patrick FARGHEN et Aline SAKONDA : Titulaires

François POUYDEBASQUE : Expert

Pour la CGT : Reynald HANON : Titulaire

Pour FO : Thierry SOLAS et Marion DAVID-SADRAN : Titulaires

En préambule, Solidaires Finances Publiques a lu la déclaration liminaire jointe à ce compte rendu.

I Procès-verbal de la séance du 20/11/2017

Le PV a été approuvé à l'unanimité, aucune observation particulière n'a été formulée.

II Bilan d'étape caisse sans numéraire à Barbezieux et expérimentation à Confolens

1° bilan d'étape à Barbezieux (pour information)

Depuis le 01/01/2018, les opérations en numéraire qui relèveraient du SIP-SIE de Barbezieux ont été transférées vers la trésorerie municipale de Barbezieux.

Les données statistiques présentées par la direction sont, sans surprise, excellentes.

Cependant l'excellence nous paraissant généralement suspecte, nous avons soulevé quelques remarques : Il nous paraît obligatoire d'harmoniser les horaires d'ouverture entre les 2 sites. Et oui, à ce jour, les deux services n'ouvrent pas en même temps...

De plus, le 1^{er} trimestre est une période creuse pour les activités de caisse. Nous avons donc demandé un nouveau bilan en fin d'année afin de pouvoir tirer de vrais enseignements de cette expérimentation.

Enfin, malgré la réunification de 2 caisses, le nombre de dégagements a baissé. Sûrement une augmentation des moyens de paiement dématérialisés... À moins que moins que la complexification des démarches ne détournent les usagers de nos guichets...

2° Expérimentation à Confolens (pour avis)

Les conditions de mise en œuvre seront les mêmes qu'à Barbezieux.

Nos remarques ont donc été peu ou prou les mêmes que précédemment.

Nous avons également ré-insisté sur la nécessaire harmonisation des horaires d'ouverture entre les services.

La direction a quand même reconnu que la volonté de notre DG était de passer à court ou moyen terme au « sans numéraire »... Ou comment laisser sur le bord de la route les plus fragiles...

Vote : Les OS ont voté unanimement contre.

III ASR 2019 (pour information)

La direction nous a présenté pour information (votre au prochain CTL) l'ASR 2019 concernant le « visible ».

Ici, une petite traduction s'impose : l'Adaptation des Structures au Réseau (ASR) est le terme utilisé par la DG pour désigner les suppressions d'emploi et des fermetures de services. Le cynisme n'a pas de limites...

Le « visible » se rapporte aux fermetures de du dernier service présent dans une commune.

Ainsi, notre directeur a proposé la fermeture des trésoreries de Jarnac et Villebois au 01/01/2019.

Nous avons profité de la « journée morte à la DGFIP » du 3 mai dernier pour soutenir nos collègues de Jarnac et manifester notre désaccord devant la trésorerie. Nous avons également convié la presse (France 3, La Charente Libre).

Cette action fut positive car, de l'aveu même de notre directeur, certains élus locaux ont appris ces fermetures dans la presse et l'ont donc interpellé !!!

La direction a rencontré les élus locaux concernés par ces restructurations. Bien évidemment tous s'y opposent.

Nous sommes quand même tombés des nues lorsque nous avons appris que certains élus dépendant de Jarnac étaient plus inquiets par la perte de leur comptable que par l'éloignement que va provoquer cette fermeture pour leurs administrés !!!

Cela mérite largement que nous les interpellions et leur rappelions comment ils ont accédé leurs fonctions...

Cependant, comme il existe des âmes charitables dans notre administration, l'idée de conserver des permanences à Jarnac est en cours... Que dire...

Enfin, au cours des discussions, M ROQUES a lâché une bombe :

À court ou moyen terme (plutôt court terme d'ailleurs) les petits départements comme la Charente ne conserveraient qu'un seul SIE départemental... La désintégration totale du maillage territorial de la DGFIP est en marche ! (toute référence à un parti politique de gouvernement serait fortuite...)

Pour Solidaires, cette annonce n'est finalement qu'une demi-surprise.

IV Extension du périmètre du SAR (pour information)

Le Service d'Appui au Réseau (SAR) apporte actuellement son aide aux services suivants :

Chalais

Cognac Municipale

Ruffec Municipale

Trésorerie Centre Hospitalier

Il est adossé au service CEPL de la direction est composé de :

1B travaillant à 100 % pour le SAR

1 B à 50 % sur le SAR

1 B à 100 % sur le SAR normalement affecté à l'EDR

1 A chargé d'une mission recouvrement jusqu'à son départ.

Il est envisagé de leur confier les missions suivantes :

– Fiabilisation de la base tiers dans le cadre de la mise en place de l'ENSU

– Fiabilisation des comptes de tiers

– fiabilisation de l'actif et du passif

Contrôle des régies (mission confiée à un A+ chargé de mission)

Nous en avons profité pour faire quelques remarques :

– Les postes bénéficiant actuellement de l'aide du SAR sont amenés à récupérer de nouvelles missions au 01/01/2019. Devons-nous nous attendre à ce que cet appui monte en puissance voire soit pérennisé ?

– Un B EDR est en renfort à 100 % au SAR. Ne serait-il pas plus utile dans les services ?

Un service d'appui qui bénéficie de renforts, cela nous laisse dubitatifs.

V Plan d'action en matière d'affranchissement

L'affranchissement étant un des postes les plus coûteux, la direction a décidé de centraliser l'envoi du courrier pour l'ensemble des sites, à l'exception de Soyaux, Cognac, Ruffec et Barbezieux.

Le courrier des sites sera acheminé en direction via les sacoches journalières déjà utilisées ou, en cas de dépassement du poids de celles-ci, par ramassage assuré par les agents techniques ou par colis.

Notre inquiétude se porte sur les délais de réception des courriers pour les usagers. En effet, les services ayant déjà mis en place ce mode de fonctionnement constatent un délai de 6 à 10 jours entre l'envoi et la réception des courriers. Si cela se confirme, encore une fois les usagers seront les victimes collatérales des visions budgétaires...

Une expertise est en cours pour les sites no-concernés dans un premier temps par le plan d'action.

VI Questions diverses

La retenue sur salaires de la journée d'action du 03/05 devait initialement s'effectuer sur la paie de mai, ce qui n'a pas été le cas.

Nous avons interrogé la direction à ce propos et celle-ci nous a confirmé que la journée du 03/05 sera retenue sur la paie de juin et la journée du 22/05 sur la paie de juin.

Nous avons également été informés de la volonté de la direction de centraliser l'ensemble des services de contrôle (PCE, BDV, PCRP, DIRCOFI et peut-être PRS) au 2^e étage du CFP de Soyaux. Des groupes de travail vont se réunir prochainement et les réinstallations devraient avoir lieu en fin d'année.

La séance a été levée à 11h45.

